

Tarifs et Amendes 2019/2020 - DISTRICT DE LA GIRONDE

Motifs	Joueurs			Dirigeants	
	A	B	Total = A + B	C	
Amendes Disciplinaires					
Avertissement confirmé 1 ^{er}		10,50 €	10,50 €		
Avertissement confirmé 2 ^e		10,50 €	10,50 €		
Avertissement confirmé 3 ^e / un match automatique	Suspension automatique : 20 €	10,50 €	30,50 €		
Suspension 1 match ferme	Carton rouge : 21 Euros	40,00 €	61,00 €	60,00 €	
Suspension 2 matchs		60,00 €	81,00 €	90,00 €	
Suspension 3 matchs		70,00 €	91,00 €	105,00 €	
Suspension 4 matchs		85,00 €	106,00 €	127,50 €	
Suspension de 5 ou 6 matchs		100,00 €	121,00 €	150,00 €	
Suspension de 7 ou 12 matchs		150,00 €	171,00 €	225,00 €	
Suspension 6 mois à 1 an		200,00 €	221,00 €	300,00 €	
Suspension 1 à 2 ans		300,00 €	321,00 €	450,00 €	
Suspension 2 ans et plus		400,00 €	421,00 €	600,00 €	
Equipe à l'origine de l'arrêt d'une rencontre			250,00 €	250,00 €	
Arrêt pour bagarre générale (pour chaque équipe)			250,00 €	250,00 €	
Envahissement du terrain par spectateurs			100,00 €	100,00 €	
Propos injurieux	Carton rouge : 21 Euros	100,00 €	121,00 €	150,00 €	
Menaces / intimidation à officiel		150,00 €	171,00 €	225,00 €	
Bousculade sur officiel, crachats		200,00 €	221,00 €	300,00 €	
Coup sur officiel sans ITT		300,00 €	321,00 €	450,00 €	
Coup sur officiel avec ITT inférieure ou égale à 8 jours		400,00 €	421,00 €	600,00 €	
Coup sur officiel avec ITT supérieure à 8 jours		500,00 €	521,00 €	750,00 €	
Avertissement à un dirigeant ou éducateur				50,00 €	
Blâme à un dirigeant ou éducateur				50,00 €	
Clubs					
Rappel à l'ordre aux devoirs des, Président, Capitaine, dirigeant, éducateur et suiveurs.	A l'appréciation des commissions suivant la faute commise.				
Rappel à l'ordre aux devoirs des, arbitres et commissaires au terrain.	A l'appréciation des commissions suivant la faute commise.				
Rappel à l'ordre police des terrains et équipes.	A l'appréciation des commissions suivant la faute commise.				
Suspension de terrains avec sursis	A l'appréciation des commissions suivant la faute commise.				
Suspension de terrains ferme	A l'appréciation des commissions suivant la faute commise.				

Feuilles de Matches		Feuilles de matchs
Feuille de match mal remplie, et/ou non conforme	10,00 €	
Feuille de match de complaisance	300,00 €	
Feuille de match falsifiée	300,00 €	
Défaut d'enregistrement de résultat	10,00 €	
Feuille de match en retard (sous huitaine)	40,00 €	
Feuille de match en retard (+ 15 jours)	80,00 €	
FMI transmise hors délai	40,00 €	

Forfait U19/Séniors		Forfaits
Forfait match (1 ^{er} et 2 ^{ème})	50,00 €	
Forfait sur 3 dernières rencontres	250 Euros par journée	
3 ^{ème} forfait donnant lieu à un Forfait Général réglementaire	250,00 €	
Forfait Général volontaire du club	250,00 €	
Forfait sur rencontre de coupes avant 1/4 finale Phase préliminaire	80,00 €	
Forfait sur rencontre de coupes à partir 1/4 finale phase finale	120,00 €	
Forfait coupe championnat absence en finale	240,00 €	
Forfait U15/U17		
Forfait match (1 ^{er} et 2 ^{ème})	50,00 €	
Forfait sur 3 dernières rencontres	150 Euros par journée	
3 ^{ème} forfait donnant lieu à un Forfait Général réglementaire	150,00 €	
Forfait Général volontaire du club	150,00 €	
Forfait sur rencontre de coupes avant 1/4 finale Phase préliminaire	80,00 €	
Forfait sur rencontre de coupes à partir 1/4 finale phase finale	120,00 €	
Forfait coupe championnat absence en finale	240,00 €	
Forfait U13		
Forfait match (1 ^{er} et 2 ^{ème})	40,00 €	
3 ^{ème} forfait donnant lieu à un Forfait Général réglementaire	100,00 €	
Forfait Général volontaire du club	100,00 €	
Forfait sur 3 dernières rencontres (sauf sur les brassages 1 et 2)	100 Euros par journée	
Forfait sur plateaux foot animation		
Absence club non justifiée et club organisateur non prévenu 48h avant	30,00 €	
Non participation d'un club aux journées organisées par le District (IND, Festival U13, rentrée du Foot, etc.)	100,00 €	
Frais disciplinaires et Droits d'appel		Frais disciplinaires et Droits d'appel
Frais de constitution de dossier (club à l'origine du dossier)	15,00 €	
Droit d'Appel	80,00 €	
Affaire mise en instruction	50,00 €	
Absence non justifiée d'un officiel convoqué	50,00 €	
Absence non justifiée d'un club convoqué	80,00 €	
Absence non justifiée d'une personne convoquée	50,00 €	
Absence non justifiée d'un club convoqué par la Commission (récidive)	120,00 €	
Pas de réponse suite à une demande officielle du District (rapport, renseignements, etc.)	20,00 €	
Absence non justifiée ou tardive entraînant report de décision	120,00 €	
2 ^{ème} convocation	30,00 €	
Divers		
Modification d'une date de match hors des délais réglementaires	40,00 €	
Modification d'une date de match sans autorisation (frais à chaque club)	80,00 €	
Modification d'une date de match sans autorisation (frais à chaque club) match jeunes jusqu'à U15	50,00 €	
Absence aux AG ou réunions programmées	100,00 €	
Absence non justifiée de joueur sélectionné en stage ou sélection	80,00 €	
Adhésion club	75 Euros par club	

Club en infraction au statut de l'arbitrage - 1 ^{ère} année	50,00 €	Club en infraction aux statuts
Club en infraction au statut de l'arbitrage - 2 ^{ème} année	100,00 €	
Club en infraction au statut de l'arbitrage - 3 ^{ème} année	150,00 €	
Club en infraction avec les obligations des jeunes - 1 ^{ère} année	50,00 €	
Club en infraction avec les obligations des jeunes - 2 ^{ème} année	100,00 €	
Club en infraction avec les obligations des jeunes - 3 ^{ème} année	150,00 €	
Club en infraction avec les obligations des jeunes - 4 ^{ème} année	200,00 €	
Absence de l'éducateur désigné sur le banc de touche (amende par rencontre)	40,00 €	
Absence de commissaire au terrain	40,00 €	
Absence non justifiée d'un club convoqué par une commission	80,00 €	
Absence non justifiée d'un club convoqué par une Commission (récidive)	120,00 €	
Absence non justifiée d'un officiel convoqué par une commission	50,00 €	
Absence non justifiée d'une personne convoquée par une commission	50,00 €	
Absence non justifiée ou tardive entraînant report de décision par la commission	120,00 €	
Deuxième convocation par la commission	30,00 €	
Droit de réclamation d'après match	50,00 €	
Droit de réserve d'avant match (<i>confirmation réserve</i>)	25,00 €	
Droit d'évocation	50,00 €	
Educateur ou dirigeant suspendu sur feuille de match	100,00 €	
Equipe participant à un match amical à la place d'une rencontre officielle	250,00 €	
Equipe quittant le terrain avant la fin d'un match sans raison valable	120,00 €	
Equipe refusant de disputer une rencontre faute d'officiel	100,00 €	
Exercice de fonctions officielles par une personne suspendue ou non licenciée	80,00 €	
Fausse licence / fraude sur identité	300 Euros par licence	
Joueur non qualifié le jour de la rencontre, ou non licencié	60,00 €	
Joueur suspendu le jour de la rencontre	150,00 €	
<i>Match perdu par pénalité</i>	50,00 €	
Non fourniture des ballons (art 10.2 reg Coupe SKODA)	A l'appréciation du Comité de Direction	
Non présentation d'un joueur à une journée de détection (/ <i>joueur</i>)	50,00 €	
Non-respect de l'obligation du nombre de dirigeants (par dirigeant manquant)	50,00 €	
Participation d'un joueur non licencié	150,00 €	
<i>Participation irrégulière d'un joueur (amende par joueur)</i>	60,00 €	
Participation irrégulière d'un joueur à plus d'une rencontre	150,00 €	
Pas de réponse suite à une demande officielle du District (rapport, renseignements, etc.)	20,00 €	
Rencontre sur un terrain non classé ou non homologué, ou non conforme aux statuts	A l'appréciation du Comité de Direction	
Tournoi organisé sans homologation	150,00 €	
Membres (km A/R)	0,401 €	

Amendes financières pour les arbitres	
Manquement administratif (non-respect du délai de prévenance des indisponibilités, retard ou non envoi de rapport, non réponse à un courriel, etc.)	20,00 €
Retard de plus de 15 minutes sur l'heure d'arrivée à un match	15,00 €
Indisponibilité tardive 48h avant la rencontre	34,00 €
Arbitres absents aux formation et perfectionnement	20,00 €
Absence non excusée à un match	50,00 €
Absence non excusée à un match avec une observation programmée	80,00 €
Absence non excusée à une convocation (CDA, Discipline, Appel, aux formations, etc.)	50,00 €
Les sommes seront retenues sur les virements mensuels aux intéressés	